

Procès-verbal du conseil municipal du mardi 19 juillet 2022

Présents : Régis REYNAUD, maire ; Gilbert LA RUSSA, Adjoint ; Ludovic BRISSON, Adjoint ; Philippe DUNAND, Adjoint ; Gaëlle BOCKEL ; Henriette DUPIN ; Nicolas HENNEMAN ; Lisa REY-GALIAY ; Loann REYNAUD ; Chantal VIAND

Procuration : Damien BRANCQUART à Chantal VIAND

Absent excusé : Damien BRANCQUART

Secrétaire de séance : Loann REYNAUD

Le quorum (nombre de présents supérieur à la moitié de l'effectif) étant atteint le conseil municipal peut délibérer valablement.

Ouverture de la séance à 20h08.

Ordre du jour

- **Validation du règlement intérieur de la salle des fêtes**

Depuis la communication de la nouvelle version du règlement intérieur, deux modifications ont été effectuées sur l'article 7 :

Ajout que l'utilisateur est chargé de la fermeture des volets ;

Modification de la phrase « l'utilisateur est chargé de l'extinction des lumières, de l'arrêt des réfrigérateurs » en « l'utilisateur est chargé de l'extinction des lumières, de l'arrêt du réfrigérateur et du congélateur »

11 voix pour

- **Renouvellement de la convention de délégation relative à l'organisation de la compétence transport scolaire**

Cette convention fixe l'attribution de la compétence transport scolaire à arche agglo et fixe les interventions possibles de la commune.

11 voix pour

- **Demande de subvention au département dans le cadre du soutien au déneigement des voiries communales, campagne hivernale 2021/2022**

Il n'y a pas eu de déneigement cette année.

Un maximum de 70 euros par kilomètre est attribué, ce qui donne un montant global. L'année dernière, celui-ci a été dépassé. Une facture d'achat de sel gardée en mémoire permet de faire cette année une demande de subvention.

11 voix pour

- **Convention de servitude ENEDIS**

ENEDIS effectue une intervention sur le transformateur situé devant le poulailler de la GAEC TRAVERSIER pour une augmentation de puissance. La parcelle sur laquelle se situe le transformateur appartient à la mairie. Cette convention de servitude donne le droit d'intervenir à ENEDIS sur cette parcelle.

11 voix pour

- **Changement des statuts du syndicat de l'eau**

Le changement des statuts correspond à la défense incendie. Le syndicat de l'eau n'a pas transféré la modification des statuts. Cette question est donc ajournée.

- **Questions diverses**

City stade : Nous n'aurons pas les 80% de subvention, mais au maximum 65% car des critères pour l'obtention des 80% ne sont soit pas du tout atteints soit que partiellement atteints. Le plan de financement a été modifié pour pouvoir être transmis avant le 25 juillet. Le dossier est parti le mardi 19 juillet.

Démission de madame PORTALIER Cécile : un conseil municipal ~~en~~ aura lieu en septembre. Celui-ci permettra de réorganiser l'équipe municipale.

Rallye : suite à une réunion d'équipe, le départ de la spéciale du pont de la banne n'a pas été autorisé. Monsieur le maire a été en contact avec le président de l'ASA Haut Vivarais. Des dysfonctionnements de Sport Auto Vivarais ont été confirmés. La subvention de la mairie ne figure pas sur le bilan financier que fourni SAV à l'ASA haut Vivarais. Lors de l'organisation du rallye, Sport Auto Vivarais n'a que l'organisation de la buvette. Suite à un affichage en avril lors du rallye du Haut Vivarais d'une affichette où ils annoncent déménager à Alboussière, le président de l'ASA Haut Vivarais a écrit au président de SAV. Dans son courrier, celui-ci lui demande d'obtenir les autorisations de passage sur la base du parcours de l'édition de 2021 qui ne changera pas. L'ASA reste ouverte à une modification du parcours pour 2023 à condition que

le parcours soit validé de façon conjointe avant fin 2022. Une rencontre avec les représentants de Sport Auto Vivarais va être réalisée afin de mettre les choses au clair.

- **Rebouchage des trous** : la quasi-totalité du rebouchage des trous sur les routes de la commune a été faite. D'autres chantiers de rebouchage seront peut-être faits cette année.
- **Subvention cour de l'école** : il n'y a pas eu de réponses pour les subventions demandées pour la cour d'école
- **Incivilité** : des déchets ont été retrouvés à côté des poubelles du rugby, à la bascule et à côté de l'école.
- **Mise au point** : proposition de faire une réunion publique avec les habitants de Plats afin de parler du conseil municipal et des critiques que celui-ci peut subir. Retour sur le bulletin municipal.

Fin de séance à 21h09



